

Séance du jeudi 13 avril 2023

Membres en exercice : 10 Date de la convocation: 03/04/2023

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Xavier SCHNEIDER

Secrétaire de séance :

Bertrand HERMELINE

Présents : Xavier SCHNEIDER, Stéphane GUILLOUARD, Bertrand HERMELINE, Annick SIMAO, Dominique GIBOURDEL, Christophe DUPIRE, Julien GUIBOT, Valérie GORIOT

Présent non-votant:

Représentés: Mickaël NOGRE par Stéphane GUILLOUARD

Excusés: Pierre DEBIAIS

Objet : Réflexion autour d'un projet photovoltaïque
DE_20_2023

Monsieur le Maire souhaite délibérer sur la réflexion d'un projet photovoltaïque et parle d'une délibération de principe. Il rappelle que la fois précédente, il souhaitait éventuellement faire une étude et demande si l'on procède à un vote à bulletin secret ou à main levée sur la réflexion autour d'un projet photovoltaïque éventuel.

Certains membres du Conseil répondent vouloir le faire à main levée.

Monsieur Bertrand HERMELINE avoue ne toujours pas comprendre l'insistance du Maire sur ce sujet et sur le quoi le Conseil va-t-il réfléchir, compte tenu du fait que le projet en question n'est connu de personne, pas plus des habitants que des membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire et Stéphane GUILLOUARD répondent que tous les projets se font de cette façon.

Monsieur le Maire précise que le fait de faire une étude ne veut pas dire que la commune va faire quelque chose.

Monsieur Bertrand HERMELINE insiste sur le fait qu'il ne veut pas entendre parler de ce projet et annonce son intention de ne pas participer au vote.

Passage au vote à main levée "pour réflexion autour d'un projet photovoltaïque".

Monsieur le Maire compte les mains levées et Monsieur Stéphane GUILLOUARD rappelle qu'il a le pouvoir de Monsieur Mickaël NOGRÉ.

7 vote POUR :

Madame Dominique GIBOURDEL

Madame Valérie GORIOT

Madame Annick SIMAO

Monsieur Julien GUIBOT

Monsieur Stéphane GUILLOUARD

Monsieur Mickaël NOGRÉ

Monsieur Xavier SCHNEIDER

1 vote CONTRE

Monsieur Christophe DUPIRE
Sous Préfecture d'Argentan

1 ABSTENTION

Date de réception de l'AR: 05/06/2023

061-216104901-20230413-DE_20_2023-DE

Monsieur Bertrand HERMELINE

Le Conseil Municipal :

DONNE un accord pour une réflexion autour d'un projet photovoltaïque.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Xavier SCHNEIDER



RF Sous Préfecture d'Argentan
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/06/2023 061-216104901-20230413-DE_20_2023-DE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification